

Les progrès de la cause des droits de l'homme en Chine en 2013

Office d'information du Conseil des Affaires d'Etat
de la République populaire de Chine



Editions en Langues étrangères

Les progrès de la cause des droits de l'homme en Chine en 2013

Office d'information du Conseil des Affaires d'Etat
de la République populaire de Chine

Mai 2014



Editions en Langues étrangères

图书在版编目(CIP)数据

2013年中国人权事业的进展: 法文/中华人民共和国国务院新闻办公室发布.—北京: 外文出版社, 2014

ISBN 978-7-119-08834-1

I. ①2… II. ①中… III. ①人权—问题—进展—中国—2013—法文
IV. ①D621.5

中国版本图书馆CIP数据核字(2014)第089685号

2013年中国人权事业的进展

中华人民共和国
国务院新闻办公室

*

外文出版社有限责任公司出版

(中国北京百万庄大街24号)

邮政编码 100037

北京蓝空印刷厂印刷

中国国际图书贸易集团有限公司发行

(中国北京车公庄西路35号)

北京邮政信箱第399号 邮政编码 100044

2014年(大32开)第1版

2014年第1版第1次印刷

(法)

ISBN 978-7-119-08834-1

17-F-5606P

Première édition 2014

Centre chinois d'information par Internet

Page d'accueil :

<http://www.china.org.cn>

E-mail :

infornew@public.bta.net.cn

ISBN 978-7-119-08834-1

Editions en Langues étrangères

24, Bai Wan Zhuang

100037 Beijing, Chine

Distributeur : Société chinoise du
Commerce international du Livre

35, Che Gong Zhuang Xi Lu

100044 Beijing, Chine

Imprimé en République populaire de Chine

Sommaire

Avant-propos	1
I. Le droit au développement	5
II. Le droit à la sécurité sociale	13
III. Le droit à la démocratie	18
IV. Le droit à la liberté d'expression	25
V. Les droits de la personne	31
VI. Les droits des ethnies minoritaires	38
VII. Les droits des personnes handicapées	50
VIII. Les droits environnementaux	58
IX. Les échanges et la coopération dans la sphère des droits de l'homme	67

Avant-propos

En 2013, en s'efforçant de réaliser le rêve chinois du grand renouveau de la nation chinoise, la Chine a connu de nouveaux progrès dans sa cause des droits de l'homme.

Au cours de cette année, en partant de la réalité et des conditions de notre pays et ayant pris pour point de départ et aboutissement la promotion de l'équité et de la justice dans la société ainsi que le renforcement du bien-être du peuple, le Parti communiste chinois (PCC) et le gouvernement chinois ont approfondi la réforme sur tous les plans, ont encouragé le développement de toutes les œuvres au sein de l'économie, de la société et de la culture, ont assuré le droit du peuple à la participation aux affaires d'Etat et celui au développement sur un pied d'égalité, afin que les fruits du développement bénéficient à toute la population de manière plus égale. Le développement et le progrès de la Chine ont permis à chaque Chinois d'avoir l'opportunité de se développer, l'occasion de servir la société, et la chance de réaliser ses ambitions et ses rêves. La cause des droits de l'homme en Chine avance vers de meilleurs objectifs, plus ambitieux.

En 2013, la cause des droits de l'homme en Chine a attiré une attention particulière grâce à ses progrès réalisés dans les domaines suivants :

– Le niveau de vie de la population s'est élevé de manière régulière ; la qualité de vie des citoyens et des ruraux concernant la nourriture, l'habillement, le logement

et le déplacement n'a cessé de s'améliorer ; l'égalisation des services publics fondamentaux a continué à progresser ; le droit de la population à l'existence et au développement a été mieux garanti.

– Le plus grand système de sécurité sociale au monde a été mis en forme pour l'essentiel, permettant aux populations urbaines et rurales, notamment aux personnes démunies, de jouir d'une garantie plus assurée en matière de moyens d'existence et de vivre plus dignement.

– L'édification de la démocratie et de la légalité s'est davantage renforcée, permettant aux citoyens et aux ruraux d'élire leurs représentants à l'Assemblée populaire nationale sur une même proportion démographique ; l'édification d'une administration intègre a réalisé de nouvelles avancées grâce au renforcement du contrôle des pouvoirs et à la punition sévère de la malversation et de la corruption.

– L'institutionnalisation de la démocratie consultative a été poussée en avant ; la démocratie directe à l'échelon de base s'est développée d'une manière saine ; la concrétisation des droits démocratiques des citoyens, méthodique et conformément à la loi, s'est multipliée ; la démocratisation de la vie politique s'est davantage améliorée.

– La modernisation du système et de la capacité de gouvernance d'Etat a réalisé de nouveaux progrès, rendant le fonctionnement des pouvoirs plus régularisé et l'information sur les affaires administratives plus ouverte, et garantissant la liberté de parole des citoyens.

– Le système de rééducation par le travail a été aboli ; diverses mesures préventives contre les fausses accusations et les conclusions erronées ont été prises ; le recours à la torture pour obtenir des aveux a été restreint ; la

sécurité des produits alimentaires et pharmaceutiques a été assurée ; les accidents graves du travail ont été limités ; la liberté individuelle des citoyens et leur droit à la vie et à la santé ont été mieux protégés.

– L'Etat a continué de mettre en application une politique préférentielle à l'égard des ethnies minoritaires qui bénéficient de tous les droits prévus par la loi et les exercent selon celle-ci. Dans les régions peuplées par des minorités ethniques, notamment le Tibet et le Xinjiang, le développement de toutes les œuvres économique et sociale a été accéléré ; la garantie des droits de l'homme a été promue sur tous les plans.

– Le développement de l'œuvre d'aide aux handicapés est entré dans une nouvelle époque ; le système des services publics fondamentaux destinés aux handicapés a été davantage perfectionné ; leurs divers droits ont été efficacement garantis ; les conditions de la participation égale des handicapés à la vie sociale ont été améliorées d'une manière plus poussée.

– L'édification du régime en faveur d'une civilisation écologique a été accélérée ; les investissements en la matière ont été accrus ; la protection environnementale a été renforcée ; les actes d'infraction de l'environnement ont été punis selon la loi, tout cela dans le but de construire une belle Chine.

La cause des droits de l'homme est sans limite. Elle ne sera jamais parfaite mais on peut toujours faire mieux. Les progrès faits par la Chine dans ce domaine sont connus de tous. Tout observateur objectif et raisonnable peut arriver à une conclusion juste et, parallèlement, en tant que grand pays en voie de développement, la Chine est confrontée à des problèmes saillants de déséquilibre,

de disharmonie et de non-durabilité dans le développement. Le pays doit fournir davantage d'efforts dans la réalisation de la garantie des droits de l'homme à un niveau supérieur. La pratique a prouvé que la Chine ne peut mieux développer sa cause des droits de l'homme et que le peuple chinois tout entier ne peut réaliser un développement total qu'en poursuivant la voie socialiste à la chinoise.

I. Le droit au développement

En 2013, on constate une tendance au mieux dans le fonctionnement économique de la Chine. En effet, les résultats du développement ont davantage bénéficié à toute la population, les besoins matériels et culturels des masses populaires ont été mieux satisfaits et le droit du peuple chinois au développement a également été protégé de manière plus ample.

Les conditions de vie des habitants ont connu une amélioration durable. En 2013, le PIB chinois a maintenu une croissance relativement rapide de 7,7% ; le revenu net par rural était de 8 896 yuans, soit une croissance réelle de 9,3%, déduction faite de la hausse des prix, tandis que le revenu disponible par citoyen s'élevait à 26 955 yuans, soit une croissance réelle de 7,0%, déduction faite de la hausse des prix ; la hausse des prix liés à la consommation a été maintenue à un niveau bas de 2,6%. La production globale de céréales en Chine était de 601,935 millions de tonnes ; le parc national des voitures d'usage civil a atteint les 137,41 millions d'unités ; le nombre d'abonnés à la téléphonie fixe a atteint les 266,99 millions et celui à la téléphonie mobile, les 1 229,11 millions, dont 116,96 millions des nouveaux clients. Le pays a enregistré 3,26 milliards de voyages intérieurs, soit une augmentation de 10,3% par rapport à l'année précédente ; le nombre de touristes chinois à l'étranger était de 98,19 millions, soit une augmentation de 18%. Parmi ces personnes, 91,97 millions d'in-

dividus ont voyagé à titre privé, soit une augmentation de 19,3%.

Les programmes de création d'emploi ont été multipliés et, en cas d'une forte tension sur le marché du travail, la Chine a insisté sur la mise en valeur de la stratégie prioritaire de promotion de l'emploi, tout en considérant le maintien de la croissance régulière et la garantie de l'emploi comme seuil inférieur des limites raisonnables du fonctionnement économique, et a créé davantage d'emplois d'une meilleure qualité en se basant sur le développement. Elle a accordé une importance aux industries à haute densité de travail, aux PME, aux entreprises privées et aux services ayant une forte capacité dans la création de l'emploi. La population active urbaine a augmenté de 13,1 millions d'individus, soit une croissance de 440 000 par rapport à l'année 2012. Le taux de chômage enregistré dans les villes et les bourgs a été maintenu au niveau relativement bas de 4,1%. La Chine a renforcé les formations professionnelles qualifiantes et 20,49 millions de personnes environ ont ainsi bénéficié de formations professionnelles subventionnées par le gouvernement. Parmi elles, 12,275 millions ont bénéficié de formations pour l'emploi, 2,082 millions de formations pour la création de leurs propres affaires, 5,487 millions de formations pour le perfectionnement, et 646 000 d'autres formations. Enfin, 3,98 millions de personnes ont bénéficié de formations destinées aux chômeurs urbains enregistrés. Le gouvernement a aidé au transfert régularisé de la main-d'œuvre rurale vers d'autres secteurs, a organisé plus de 20 000 salons d'emploi destinés aux travailleurs ruraux et a réalisé des formations pour 9,384 millions de travailleurs ruraux. On a accordé davantage d'attention à l'emploi des

jeunes, notamment des diplômés des établissements d'enseignement supérieur. La Chine a mis en place, en renforçant les services d'indication à l'emploi, des mesures telles que les salons d'emploi sur les campus et le Programme de promotion de l'emploi pour les diplômés universitaires sans emploi, afin d'encourager ces derniers à trouver un emploi ou à créer leurs propres affaires par de multiples canaux et sous diverses formes.

Les droits des travailleurs ont été garantis. Ainsi, 27 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale ont, en 2013, réajusté le salaire minimum, qui a de ce fait connu une hausse annuelle moyenne de 17%. Le revenu mensuel moyen des travailleurs migrants était de 2 609 yuans, soit une augmentation de 319 yuans par rapport à 2012. Les organisations syndicales à l'échelon de base et les organismes de défense des droits des travailleurs ont maintenu un développement relativement rapide. En 2013, le taux d'établissement des organisations de réconciliation des conflits de travail dans les cantons, les bourgs et les quartiers d'habitation a atteint 60%, soit une croissance de 10 points de pourcentage ; celui de l'établissement des comités d'arbitrage des conflits de travail et personnel a atteint 91,6% ; celui de l'établissement des tribunaux d'arbitrage des conflits de travail et personnel, à 72,7%, soit une croissance de 20 points par rapport à l'an dernier. En 2013, le pays comptait 2,77 millions d'organisations syndicales à l'échelon de base, soit 4% de plus qu'en 2012. 1,298 million de contrats collectifs valides ont été signés, contrats concernant 3,64 millions d'entreprises et 160 millions d'employés. Ces trois faits respectifs ont enregistré une hausse de 6%, 18% et 9% par rapport à 2012. La Chine a

également renforcé son assistance aux employés démunis et, ainsi, 7,739 millions d'employés ont été aidés.

La construction de logements sociaux a été sans cesse promue. En 2013, les finances centrales ont au total alloué 200,3 milliards de yuans afin de soutenir toutes les régions à accélérer la construction de logements sociaux et la rénovation de logements provisoires dans les villes, ainsi qu'à améliorer la construction d'infrastructures complémentaires. En 2013, 6,6 millions de logements en la matière ont été mis en chantier et 5,4 millions ont été achevés. En 2013, 36 millions de ménages urbains ont vu leurs difficultés en matière de logement s'atténuer. Toutes les municipalités ayant le statut de préfecture et supérieur ont élaboré les conditions nécessaires à la demande de logement par les travailleurs migrants, ainsi que les procédures et les règles d'attente. Le système de garantie du logement est passé de la couverture exclusive des ménages urbains à la couverture de toute la population permanente. La Chine a mis en avant la rénovation de maisons délabrées dans les campagnes et 2,66 millions de ménages ont ainsi pu bénéficier de cette politique en 2013.

L'aide aux régions rurales pauvres par des projets de développement local a été promue. En 2013, le Conseil des Affaires d'Etat a publié l'*Avis sur l'innovation des mécanismes pour aider les régions rurales pauvres par des projets de développement local*. Les finances centrales ont alloué 39,4 milliards de yuans aux projets spéciaux, soit une croissance de 6,2 milliards par rapport à l'année précédente. En 2013, 16,5 millions de ruraux sont sortis de la pauvreté. Le revenu net des paysans a atteint le montant de 5 389 yuans dans les districts majeurs pour l'assistance à la pauvreté, soit plus de 787 yuans par rapport à 2012,

soit une croissance réelle de 13,8%, déduction faite de la hausse des prix, et dépassant ainsi la moyenne de l'ensemble du pays.

La garantie du droit à l'éducation dans les régions pauvres à l'échelon de base a été renforcée. En 2013, les dépenses publiques en lien avec l'éducation étaient de 2 187,7 milliards de yuans, soit une croissance de 3%, privilégiant les régions rurales pauvres majeures. En 2013, les finances centrales ont alloué 19 milliards de yuans à l'alimentation (y compris 2,218 milliards de yuans à l'encouragement des autorités locales innovantes), ainsi que 10 milliards de yuans à la construction des cantines. En 2013, 32,45 millions d'élèves ruraux de l'enseignement obligatoire bénéficiaient d'une subvention visant à améliorer leur alimentation, et, parmi eux, des mesures au niveau national ont été lancées à titre d'essai dans 699 districts extrêmement pauvres de 22 provinces (y compris 19 fermes du Corps d'armée de production et de construction du Xinjiang), couvrant 95 900 écoles et bénéficiant à 32 millions d'élèves ; des mesures au niveau local ont été lancées à titre d'essai dans 529 districts de 19 provinces, couvrant 39 800 écoles et bénéficiant à 10,02 millions d'élèves. Le gouvernement central a alloué 10 milliards de yuans au projet de transformation des écoles rurales où l'enseignement obligatoire était faible, soutenant principalement l'amélioration des conditions des écoles en zones d'éducation prioritaire dans les régions rurales, pauvres et peuplées de minorités ethniques du Centre-Ouest. Les finances centrales ont alloué 16,5 milliards de yuans afin de soutenir et orienter les autorités locales à élargir les ressources d'enseignement préscolaire, les encourager à mettre sur pied un système de subvention à l'éducation

préscolaire, aider les enfants issus des familles démunies, les orphelins et les enfants handicapés à recevoir une éducation publique préscolaire ; ils ont accordé 4,647 milliards de yuans à la bourse de l'Etat destinée aux écoles secondaires ordinaires de second cycle, venant ainsi en aide à presque 5 millions d'élèves issus de familles démunies ; tous les élèves ruraux, les jeunes citadins étudiant l'agriculture et les élèves issus de familles démunies jouissent d'une politique de gratuité de l'enseignement secondaire professionnel. Les étudiants spécialisés en agriculture et les élèves issus de familles démunies qui ne font pas des études d'agriculture, en première et deuxième années, bénéficient d'une bourse d'Etat. 30 provinces, régions autonomes et municipalités relevant directement de l'autorité centrale ont publié leur projet sur la participation au Gaokao (concours national d'entrée à l'université) des enfants de travailleurs migrants ailleurs que dans la région de leur domicile principal. 12 provinces et municipalités relevant directement de l'autorité centrale se sont engagées dans la résolution des problèmes relatifs à la participation au Gaokao des enfants de travailleurs migrants, à l'extérieur de la région natale.

Les citoyens jouissent équitablement de services culturels de meilleure qualité. La Chine a poursuivi l'application du *Plan national pour la construction des installations culturelles publiques au niveau de la préfecture et de la municipalité*, a procédé à la mise en place de zones pilotes au niveau national pour les services publics. L'autorité centrale et les autorités locales ont alloué plus de 18 milliards de yuans à la construction. En 2013, dans le cadre du programme de services lié au partage de ressources et d'informations culturelles, la Chine comptait

1 centre national, 33 antennes provinciales, 2 843 branches dans les districts, 29 555 points de services dans les cantons et bourgs (quartiers d'habitation), et 602 000 points de services dans les villages administratifs, couvrant une partie des hameaux. La Chine comptait 42 654 salles publiques dédiées à la lecture électronique, dont 27 706 dans les cantons et bourgs, 2 282 dans les quartiers d'habitation et 12 666 dans les communautés. En 2013, les bibliothèques publiques de Chine ont distribué une totalité de 28,77 millions de cartes, soit une croissance de 3,93 millions par rapport à 2012, recevant 492,32 millions de lecteurs, soit une augmentation de 57,95 millions par rapport à 2012. En 2013, les organismes culturels non publics ont organisé 1 288 400 séances d'activités, utiles à 434,31 millions de personnes. Le pays a proposé des projets culturels d'intérêt général portant sur l'accès aux émissions de radio et de télévision pour tous les villages et tous les ménages, sur le partage des ressources et des informations culturelles, sur la mise en place de bibliothèques rurales, sur la projection gratuite des films dans la campagne, ainsi que sur la construction des postes de services culturels dans les cantons et bourgs, tout en transférant les ressources culturelles publiques aux échelons de base. En 2013, les finances publiques ont alloué 251,956 milliards de yuans à la culture, au sport et aux médias, soit une croissance de 11,1% par rapport à 2012. En 2013, les finances centrales ont accordé 17 milliards de yuans à la construction du système de services culturels publics, soit une augmentation de 1,6 milliard de yuans ou de 10,55% par rapport à 2012. Le pays a réellement mis en application le règlement selon lequel le budget supplémentaire doit être réservé à l'échelon de base et à la campagne, et

en faveur des anciennes bases révolutionnaires, des régions peuplées de minorités ethniques, des régions frontalières et des régions pauvres. Enfin, l'accès égalitaire aux services culturels publics a fait des progrès.